

les voiles et nous montrera les écoles telles qu'elles sont.

Nous ne voulons en aucune manière préjuger la question. Il suffit de dire que les plaintes sont nombreuses et que cette enquête répond aux exigences légitimes des parents et des contribuables, qui se sont émus, et avec raison, des faits auxquels nous venons de faire allusion. Mais il y a enquête et enquête, comme il y a fagot et fagot.

Qui sera chargé de visiter les écoles, d'examiner la condition hygiénique des locaux, de se prononcer sur la capacité du personnel enseignant, sur la valeur des méthodes en usage et le résultat pratique de l'enseignement ? Il faut de toute nécessité que les membres qui composent cette commission réunissent les conditions suivantes :

1o. Qu'ils ne soient pas intéressés à ce que l'enquête prouve telle ou telle tournure, 2o. Qu'ils soient parfaitement compétent, chacun dans la spécialité qui lui sera confiée, 3o. Qu'ils soient pourvus de tous les pouvoirs nécessaires pour aller jusqu'au bout, pour faire leur devoir entièrement sans ménager personne, et tout en rendant justice à chacun.

Comme c'est une affaire d'intérêt public, nous demandons que le résultat de cette enquête soit rendu public. S'il nous était permis de donner un conseil aux commissaires, nous leur proposerions ceci : Nommez une commission de quatre membres ; deux qui vous seraient recommandés par le bureau d'hygiène et qui se chargerait spécialement de la partie hygiénique, et deux autres membres qui seraient proposés par le bureau de l'éducation de Québec pour s'occuper de la partie pédagogique. Ces derniers pourraient être des inspecteurs de l'enseignement primaire.

Parmi ces fonctionnaires, qui sont au nombre d'une trentaine, croyons-nous, on doit pouvoir trouver deux hommes capables de faire cette besogne-là, et de la faire bien. De grâce, messieurs les commissaires, ne vous mêlez pas de faire cette enquête vous-mêmes.

Le public ne sera pas satisfait, et il aura raison de ne pas l'être. Sans vouloir vous dire des choses désagréables, vous n'êtes pas des spécialistes, en ces matières, et vous en prétendez sans doute pas avoir des grâces d'état pour régler les questions qui exigent des connaissances techniques et particulières que vous ne possédez point. Il est vrai qu'un des membres de votre bureau, le Dr Brennan, pourrait rendre des services considérables à la commission d'enquête en sa double qualité de professeur et de médecin, qu'il pourrait assister cette commission de ses conseils et lui fournir bien des renseignements ; mais il serait plus convenable, dans cette circonstance exceptionnelle, et en raison de la somme considérable d'ouvrage dont

cette commission sera chargée, de choisir des personnes en dehors de votre bureau. Sans cela le public sera tenté de croire que vous avez intérêt à dissimuler une partie de la vérité, que vous jugez votre propre cause, que vous subissez les influences qui ne manqueront pas de s'exercer pour faire manquer l'enquête ou en atténuer les effets. A plus forte raison, ceux qui sont chargés de la direction ou de l'inspection officielle de vos écoles doivent-ils être exclus de la commission d'enquête.

Qu'ils soient cités comme témoins, c'est très bien ; mais ils ne doivent pas agir comme enquêteurs, car ils ont un intérêt trop direct à approuver leur propre ouvrage, à soutenir un état de choses qui les touche de trop près pour pouvoir espérer de leur part un jugement indépendant et impartial. Comme on le voit, la question est hérissée de difficultés, et ce n'est pas une mince besogne que le bureau catholique a devant lui.

Pour dire toute notre pensée, nous n'avons guère l'espoir qu'il ne faillira pas à la tâche ; qu'il ne reculera pas devant les obstacles ; qu'il déploiera, dans cette circonstance toute la fermeté, toute l'énergie, tout l'esprit d'indépendance, tout le dévouement que nous avons le droit d'attendre d'un corps public chargé du plus cher de nos intérêts : le bien-être physique et le progrès intellectuel et moral de nos enfants.

Toutefois, Messieurs, nous vous attendons à l'œuvre, et nos meilleurs souhaits vous accompagnent.

MAGISTER

ACTUALITE

UN BEAU DISCOURS

Il y a quelques mois, dans une réunion privée, M. Gadaud, alors sénateur de la Dordogne et aujourd'hui ministre, prononçait un discours duquel nous extraisons ce qui suit, assuré que les lecteurs du RÉVEIL nous saurons gré d'avoir placé sous leurs yeux des paroles aussi sensées et toujours actuelles.

" Il est plus facile de louer la concorde que de la pratiquer.... Républicains, tous vous avez le bonheur du peuple. Tous vous avez promis de le tirer de l'ornière où il languit encore.... donnez-lui donc ce qu'il attend de vous depuis si longtemps, ce qu'il vous réclame de tous les côtés et sur tous les tous, ce qui est indispensable à sa grandeur, à sa dignité, à sa vie, donnez-lui des réformes.

" Vous êtes coupables les uns et les autres de ne pas les lui avoir encore apportées. Au lieu de vous mettre résolument à l'ouvrage et d'entreprendre l'œuvre promise, vous restez inertes.

" De toutes les revendications que, par la voix de la presse, par l'écho de leurs groupes, par les mille mani-